



# LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

*Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991*

*Membre affilié de la fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)*

LBDH/098/2019

Kampala, le 04 avril 2019

## LA PERIODE PRE-ELECTORALE N'EST PAS SYNONYME DE PAIX ET DE STABILITE AU BURUNDI

Depuis le 25 avril 2015, le Burundi connaît une crise sans précédent déclenchée par la décision du Président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat inconstitutionnel et en violation de l'Accord d'Arusha. Le lendemain, des manifestations de contestation contre ce mandat ont débuté. Une répression féroce contre toutes les formes d'opposition politique réelle ou présumée, s'observe jusqu'à nos jours. Des leaders des partis politiques d'opposition et de la société civile ont été contraints à l'exil, des organisations de la société civile ont été radiées et des media indépendants ont été détruits et suspendus. Cette répression a donné lieu à des crimes graves de droit international tels que des exécutions extrajudiciaires, des assassinats ciblés, des disparitions forcées et des actes de torture. D'autres formes de mauvais traitements inhumains et/ou dégradants ainsi que des arrestations arbitraires et des emprisonnements abusifs ont été enregistrées.

Depuis la crise que connaît le Burundi à partir d'avril 2015 jusqu'au 31 mars 2019, la Ligue Iteka a relevé 1739 cas de personnes tuées, 526 portées disparues, 192 victimes de VBG, 771 torturées et 9844 arrêtées arbitrairement.

La crise qui sévit au Burundi a provoqué un flux massif des réfugiés. Des rapports du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés font état de près de 400 000 réfugiés dans les pays frontaliers du Burundi et de la sous-région.

La période postélectorale 2015 a été caractérisée par la radicalisation du régime burundais par le refus de collaborer avec les enquêteurs de la CPI et des Nations Unies, le retrait du statut de Rome et le boycott du dialogue inter burundais. Contre les avis de différents partenaires du Burundi, le gouvernement a organisé un référendum pour le changement de la Constitution qui a été promulguée en date du 7 juin 2018.

Alors que la Ligue Iteka s'attendait à ce que la Communauté Est Africaine focalise son effort à faire avancer les négociations en veille, initiées par la Communauté Est Africaine et présidées par le Président ougandais Yoweri Kaguta Museveni avec la facilitation de l'ancien Président tanzanien Benjamin Mkapa, le Gouvernement tanzanien s'acharne contre les réfugiés burundais tandis que le Gouvernement ougandais vient d'annoncer le retour des réfugiés burundais dans leur pays.

Cela se produit au moment où les rapports des organisations de la société civile et des autres institutions font état de la détérioration de la situation des droits de l'homme au Burundi.

Pour les deux derniers trimestres seulement, le Gouvernement a démontré son caractère autoritaire qui se traduit par la réduction à zéro d'une observation indépendante et la liberté d'expression : 130 ONG internationales œuvrant au Burundi ont été suspendues le 27 septembre 2018 pendant trois mois par le Conseil National de Sécurité du Burundi ; le Gouvernement du Burundi a exigé la



# LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

fermeture du bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme au Burundi en date du 5 décembre 2018 ; le Conseil National de la Communication a annoncé le renouvellement de la suspension de la radio VOA tandis que la radio BBC s'est vu retirer l'autorisation d'exploitation sur le territoire burundais en date du 29 mars 2019.

Ainsi, pour les deux derniers trimestres, la Ligue Iteka a déjà documenté 250 personnes tuées dont 118 cadavres retrouvés, 43 enlevées et/ou portées disparues, 37 victimes de VBG, 134 torturées et 362 arrêtées arbitrairement.

La Ligue Iteka déplore que les femmes et les enfants qui devraient bénéficier d'une protection spéciale n'ont pas été épargnés. En effet, pour les deux derniers trimestres, au moins 39 femmes et 15 mineurs ont été tués, 2 femmes et 1 mineur portés disparues, 14 femmes et 2 mineurs torturés ainsi que 20 femmes et 13 mineurs arrêtés.

En dépit de cette situation, le Gouvernement burundais est déjà en pleine préparation des élections de 2020 et des contributions forcées sont imposées à tout citoyen en âge de voter y compris les élèves.

Face à cette situation de violations graves des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande :

- au Gouvernement du Burundi d'œuvrer pour la restauration de la paix dans le pays ;
- aux partenaires techniques et financiers d'user de leur influence pour contraindre le Gouvernement burundais à reprendre les négociations avec ses antagonistes;
- à l'Union Africaine et aux Nations Unies de s'impliquer pleinement pour la reprise des négociations ;
- au HCR de jouer pleinement son rôle de garantir les droits et le bien-être des réfugiés ;
- à la Communauté Est Africaine de veiller au respect de la convention relative au statut des réfugiés ;
- à l'Ouganda et à la Tanzanie de renoncer à leurs programmes de rapatriement forcé des réfugiés ;
- aux organisations tant nationales qu'internationales de continuer d'informer la communauté internationale sur la situation des droits de l'homme au Burundi ;
- à la population de rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes incitant à la haine et à la violence.

**Fait à Kampala, le 4 avril 2019**

**Anschaire NIKOYAGIZE**

**Président de la Ligue Iteka**

